

## Sodium chloride

S9625-1KG

Version 1.2

Date de révision  
30.11.2017

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Sodium chloride

FDS-nombre : 000000020255

Type de produit : Substance

Remarques : Document conformément à l'Art. 32 du Règlement (CE) 1907/2006.

Nom Chimique : chlorure de sodium

No.-CAS : 7647-14-5

Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119485491-33

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées : aucun(e)

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Honeywell Specialty Chemicals Seelze GmbH  
Wunstorfer Straße 40  
30926 Seelze  
Allemagne

Honeywell International, Inc.  
115 Tabor Road  
Morris Plains, NJ 07950-2546  
USA

Téléphone : (49) 5137-999 0

Téléfax : (49) 5137-999 123

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec: : PMTEU Product Stewardship:  
SafetyDataSheet@Honeywell.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)  
+1-303-389-1414 (Medical)

Pays Poison Control Center basé : voir le chapitre 15.1

## Sodium chloride

S9625-1KG

Version 1.2

Date de révision  
30.11.2017

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pas une substance ni un mélange dangereux.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Conseils de prudence : P280

Porter des gants de protection/ un  
équipement de protection des yeux/ du  
visage.

Pas une substance ni un mélange dangereux.

#### 2.3. Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substance

| Nom Chimique       | No.-CAS<br>No.-Index<br>Numéro<br>d'Enregistrement<br>REACH<br>No.-CE | Classification 1272/2008 | Concentration | Remarques |
|--------------------|-----------------------------------------------------------------------|--------------------------|---------------|-----------|
| chlorure de sodium | 7647-14-5<br>01-2119485491-33<br>231-598-3                            |                          | 100 %         | N.C.*     |

N.C.\* - Pas de substance dangereuse - pour information seulement

#### 3.2. Mélange

Non applicable

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.  
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

## Sodium chloride

S9625-1KG

Version 1.2

Date de révision  
30.11.2017

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

*Conseils généraux:*

Le secouriste doit se protéger.

*Inhalation:*

Transférer la personne à l'air frais. En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène. En cas de besoin, administrer de l'oxygène par personnel qualifié. Appeler un médecin.

*Contact avec la peau:*

Laver abondamment à l'eau. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

*Contact avec les yeux:*

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

*Ingestion:*

Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si la victime est pleinement consciente, lui donner une tasse d'eau. Appeler un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

donnée non disponible

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

## Sodium chloride

S9625-1KG

Version 1.2

Date de révision  
30.11.2017

---

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

*Moyens d'extinction appropriés:*

Eau pulvérisée

Mousse

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

Produits extincteurs en poudre

*Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:*

Jet d'eau à grand débit

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ce produit n'est pas inflammable.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

---

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de protection individuel. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Assurer une ventilation adéquate. Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Tout déversement dans l'environnement doit être évité. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique.

Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8.

---

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

## Sodium chloride

S9625-1KG

Version 1.2

Date de révision  
30.11.2017

### *Conseils pour une manipulation sans danger:*

Porter un équipement de protection individuel. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière.

### *Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:*

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

### *Mesures d'hygiène:*

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Entreposer séparément les vêtements de travail. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

### *Information supplémentaire sur les conditions de stockage:*

Conserver dans le conteneur d'origine. Conserver dans un endroit sec.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### Valeurs DNEL/PNEC

| Composant          | Utilisation finale/<br>incidence                        | Durée d'exposition | Valeur               | Voies d'exposition      | Remarques |
|--------------------|---------------------------------------------------------|--------------------|----------------------|-------------------------|-----------|
| chlorure de sodium | Travailleurs /<br>Long terme -<br>effets<br>systémiques |                    | 2068,62<br>mg/m3     | Inhalation              |           |
| chlorure de sodium | Travailleurs /<br>Aigu - effets<br>systémiques          |                    | 2068,62<br>mg/m3     | Inhalation              |           |
| chlorure de sodium | Travailleurs /<br>Long terme -<br>effets<br>systémiques |                    | 295,52mg/k<br>g bw/d | Contact avec la<br>peau |           |
| chlorure de sodium | Travailleurs /<br>Aigu - effets                         |                    | 295,52mg/k           | Contact avec la<br>peau |           |

## Sodium chloride

S9625-1KG

Version 1.2

Date de révision  
30.11.2017

|                    | systémiques                                     |  | g bw/d           |                      |  |
|--------------------|-------------------------------------------------|--|------------------|----------------------|--|
| chlorure de sodium | Consommateurs / Long terme - effets systémiques |  | 443,28 mg/m3     | Inhalation           |  |
| chlorure de sodium | Consommateurs / Aigu - effets systémiques       |  | 443,28 mg/m3     | Inhalation           |  |
| chlorure de sodium | Consommateurs / Long terme - effets systémiques |  | 126,65mg/kg bw/d | Contact avec la peau |  |
| chlorure de sodium | Consommateurs / Aigu - effets systémiques       |  | 126,65mg/kg bw/d | Contact avec la peau |  |
| chlorure de sodium | Consommateurs / Long terme - effets systémiques |  | 126,65mg/kg bw/d | Ingestion            |  |
| chlorure de sodium | Consommateurs / Aigu - effets systémiques       |  | 126,65mg/kg bw/d | Ingestion            |  |

| Composant          | Compartiment de l'environnement / Valeur       | Remarques             |
|--------------------|------------------------------------------------|-----------------------|
| chlorure de sodium | Eau douce: 5 mg/l                              | Assessment factor: 50 |
| chlorure de sodium | Station de traitement des eaux usées: 500 mg/l | Assessment factor: 10 |
| chlorure de sodium | Sol: 4,86 mg/kg dw                             | Assessment factor: 50 |

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.

#### Équipement de protection individuelle

*Protection respiratoire:*

En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

## Sodium chloride

S9625-1KG

Version 1.2

Date de révision  
30.11.2017

### *Protection des mains:*

Matière des gants: Latex Naturel

délai de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,6 mm

Lapren®706

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Remarques: Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

### *Protection des yeux:*

Lunettes de sécurité avec protections latérales

### *Protection de la peau et du corps:*

Vêtement léger de protection

## **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

|                               |                           |
|-------------------------------|---------------------------|
| Forme                         | : cristallin(e)           |
| Couleur                       | : incolore                |
| Odeur                         | : inodore                 |
| poids moléculaire             | : 58,44 g/mol             |
| Point/intervalle de fusion    | : 800 °C                  |
| Point/intervalle d'ébullition | : 1.465 °C<br>à 1.013 hPa |
| Point d'éclair                | : Non applicable          |

## Sodium chloride

S9625-1KG

Version 1.2

Date de révision  
30.11.2017

|                                       |   |                                                              |
|---------------------------------------|---|--------------------------------------------------------------|
| Inflammabilité (solide, gaz)          | : | Ce produit n'est pas inflammable.                            |
| Température d'inflammation            | : | Non applicable                                               |
| Température d'auto-inflammabilité     | : | n'est pas auto-inflammable                                   |
| Propriétés comburantes                | : | La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant. |
| Limite d'explosivité, inférieure      | : | Non applicable                                               |
| Limite d'explosivité, supérieure      | : | Non applicable                                               |
| Pression de vapeur                    | : | donnée non disponible                                        |
| Densité                               | : | env. 2,160 g/cm <sup>3</sup><br>à 20 °C                      |
| Masse volumique apparente             | : | env. 1.260 kg/m <sup>3</sup>                                 |
| pH                                    | : | 7,0<br>à 20 °C                                               |
| Hydrosolubilité                       | : | 358 g/l<br>à 20 °C                                           |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | : | donnée non disponible                                        |

### 9.2 Autres informations

aucune donnée supplémentaire est disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Stable dans des conditions normales.

### 10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition en utilisation conforme.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.



## Sodium chloride

S9625-1KG

Version 1.2

Date de révision  
30.11.2017

### 10.4. Conditions à éviter

Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucun(e).

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

*Toxicité aiguë par voie orale:*

DL50

Espèce: Rat

Valeur: 3.550 mg/kg

*Toxicité aiguë par voie cutanée:*

donnée non disponible

*Toxicité aiguë par inhalation:*

donnée non disponible

*Irritation de la peau:*

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau

*Irritation des yeux:*

donnée non disponible

*Sensibilisation respiratoire ou cutanée:*

donnée non disponible

*Danger par aspiration:*

donnée non disponible

*Autres informations:*

donnée non disponible

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

*Toxicité pour le poisson:*

CL50

## Sodium chloride

S9625-1KG

Version 1.2

Date de révision  
30.11.2017

Essai en dynamique

Espèce: *Lepomis macrochirus* (Crapet arlequin)

Valeur: 5.840 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

NOEC

Essai en dynamique

Espèce: *Pimephales promelas* (Vairon à grosse tête)

Valeur: 252 mg/l

Durée d'exposition: 33 jr

Méthode: OCDE

*Toxicité des plantes aquatiques:*

CE50

Espèce: Algues

Valeur: 2.430 mg/l

Durée d'exposition: 120 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

*Toxicité pour les invertébrés aquatiques:*

CL50

Essai en statique

Espèce: *Daphnia magna*

Valeur: 4.136 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

*Toxicité chronique des intervertébrés aquatiques:*

NOEC

Essai en semi-statique

Espèce: *Daphnia pulex*

Valeur: 314 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

### 12.2. Persistance et dégradabilité

*Biodégradabilité:*

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

## Sodium chloride

S9625-1KG

Version 1.2

Date de révision  
30.11.2017

### 12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).  
Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

### 12.6. Autres effets néfastes

donnée non disponible

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### *Produit:*

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

#### *Emballages:*

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

#### *Information supplémentaire:*

Dispositions relatives aux déchets:

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE

CE Règlement No. 1013/2006

Équipement de protection individuel, voir section 8.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### ADR/RID

Marchandise non dangereuse

### IATA

Marchandise non dangereuse

### IMDG

Marchandise non dangereuse

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Centre de contrôle de poison

|      |                     |      |                     |
|------|---------------------|------|---------------------|
| Pays | Numéro de téléphone | Pays | Numéro de téléphone |
|------|---------------------|------|---------------------|

## Sodium chloride

S9625-1KG

Version 1.2

Date de révision  
30.11.2017

|                    |                              |                  |                                             |
|--------------------|------------------------------|------------------|---------------------------------------------|
| Autriche           | +4314064343                  | Lettonie         | +37167042473                                |
| Belgique           | 070 245245                   | Liechtenstein    | n'est disponible                            |
| Bulgarie           | (+35929154233                | Lituanie         | +370532362052                               |
| Croatie            | (+3851)23-48-342             | Luxembourg       | 070245245; (+352)80002-5500                 |
| Chypre             | n'est disponible             | Malta            | n'est disponible                            |
| République Tchèque | +420224919293; +420224915402 | Pays-Bas         | 030-2748888                                 |
| Danemark           | 82121212                     | Norvège          | 22591300                                    |
| Estonie            | 16662; (+372)6269390         | Pologne          | n'est disponible                            |
| Finlande           | 9471977                      | Portugal         | 808250143                                   |
| France             | +33(0)145425959              | Roumanie         | n'est disponible                            |
| Grèce              | n'est disponible             | Slovaquie (NTIC) | +421 2 54 774 166                           |
| Hongrie            | (+36-80)201-199              | Slovénie         | n'est disponible                            |
| Islande            | 5432222                      | Espagne          | +34915620420                                |
| Irlande            | +353(1)8092166               | Suède            | 112 (begär<br>Giftinformation);+46104566786 |
| Italie             | n'est disponible             | Royaume Uni      | n'est disponible                            |
| Allemagne          | Berlin : 030/19240           |                  |                                             |
|                    | Bonn : 0228/19240            |                  |                                             |
|                    | Erfurt : 0361/730730         |                  |                                             |
|                    | Fribourg : 0761/19240        |                  |                                             |
|                    | Göttingen : 0551/19240       |                  |                                             |
|                    | Homburg : 06841/19240        |                  |                                             |
|                    | Mainz : 06131/19240          |                  |                                             |
|                    | Munich : 089/19240           |                  |                                             |

### Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques  
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances  
(LIS)  
Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

## Sodium chloride

S9625-1KG

Version 1.2

Date de révision  
30.11.2017

Corée. Inventaire existant des produits chimiques (KECI)  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.  
Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne

CAS Chemical Abstracts Service

DNEL Derived no effect level

PNEC Predicted no effect level

vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance

PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.